



07/05/2020

POSTE : AGENT DE PUERICULTURE

CDI TEMPS PLEIN

CAP PETITE ENFANCE AVEC DEUX ANS D EXPERIENCE

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

1/ Missions générales :

- Assurer l'accueil et la prise en charge d'un groupe de 10 enfants au sein d'une équipe de trois personnes, aux travers d'activités d'éveil
- Mettre en œuvre des pratiques de soins individualisées et adaptées à chaque enfant en coordination avec le reste de l'équipe et sous la responsabilité de l'Éducatrice de Jeunes enfants.
- Contribuer à établir le climat de confiance et de sécurité de votre groupe d'enfants.
- Participer à la préparation des repas et à l'entretien de la structure, au même titre que les autres Agents de puériculture.
- Respecter le rythme de chaque enfant et les règles d'hygiène et de sécurité

2/ Missions spécifiques :

- Accueillir les parents et les enfants dans un climat de confiance
- Proposer des activités quotidiennes adaptées aux enfants en collaboration avec l'équipe et la Directrice
- Assurer la surveillance des siestes
- Participer aux soins des enfants : change, repas, endormissement
- Veiller en permanence à l'intégrité physique et psychique des enfants
- Participer aux réunions d'équipe, et si nécessaire aux entretiens avec les parents
- Veiller au bon respect des transmissions d'informations faites entre l'équipe et les parents
- Collaborer avec les différents membres de l'équipe, le médecin et le psychologue
- Participer aux fêtes et à la décoration de la micro-crèche
- Participer à l'entretien des locaux et du matériel des micro crèches
- Participer aux formations proposées
- Être force de proposition pour faire évoluer le projet pédagogique

Cette liste de missions spécifiques n'est pas exhaustive et sera amenée à évoluer très régulièrement. Cette évolution prendra la forme d'avenant annexé aux présentes.

Ses attributions seront exercées sous l'autorité et dans le cadre des instructions données par ses supérieurs hiérarchiques, notamment la Directrice-Coordnatrice et la gérante.